

Déclaration de décès

Un décès représente toujours un grand déchirement pour les proches. Nous vous adressons, à vous ainsi qu'à tous vos proches, nos plus sincères condoléances en cette période difficile.

Nous essayons de limiter au maximum votre charge administrative. L'assurance-maladie prend fin avec le décès et nous remboursons bien entendu les primes déjà payées. Nous avons besoin de votre aide pour une seule chose: veuillez nous envoyer le formulaire rempli par e-mail à service@sympany.ch ou par courrier postal, accompagné d'une copie du certificat de décès ou du livret de famille, le cas échéant.

Nous nous tenons également à votre disposition par téléphone au +41 58 262 42 00.

Informations sur la personne décédée

N° d'assuré

Prénom

Nom

Date de naissance

Date de décès

Interlocuteur (pour toute demande de précision et toute correspondance future)

Lien avec la personne décédée

Prénom

Nom

Rue/n°

NPA/localité

E-mail

Téléphone

Remarques

Nous vous souhaitons à vous ainsi qu'à vos proches beaucoup de courage, et restons à votre disposition.